



Publié sur *L'Union* (<http://www.lunion.presse.fr>)

[Accueil](#) > Bollinger / Grogne autour d'une « délocalisation »... à Oger

Bollinger / Grogne autour d'une « délocalisation »... à Oger

Par *Anonyme*

Créé le 22/02/2012 09:32

ILS étaient une trentaine, sous les drapeaux de la CGT, rassemblés durant quelques heures devant l'entrée du site Bollinger à empêcher les « cuves » (camions citernes) de passer. Hier, des salariés de la maison de champagne s'étaient réunis pour demander une compensation financière au déplacement de vingt et un employés. Ils ont également prévu, aujourd'hui, une marche dans Aÿ, au départ de la maison mère Bollinger à 10 heures.

L'affrontement entre direction et syndicat trouve son origine dans le déplacement du site habillage et logistique (étiquetage, coiffe, conditionnement en caisses et expédition des bouteilles) d'Aÿ vers Oger, où un nouveau bâtiment doit être inauguré le 22 mars.

La CGT est entrée en négociation, exigeant « une prime pour financer les 28 kilomètres (24 selon la direction !) aller-retour de déplacement supplémentaires », explique Jean-Michel Booms, responsable syndical. Après avoir demandé « par provocation » 2 300 € par an pour chaque employé, puis une prime unique de 40 000 €, le syndicat avait fixé son prix à « 311 € par an. Ce n'est pas beaucoup quand on estime la perte de pouvoir d'achat à environ 1 000 € ». La direction a préféré accorder une prime unique de 500 € aux salariés concernés.

Jérôme réalise le trajet de Reims tous les jours. Il passera donc de 24 à 38 kilomètres de trajet à réaliser matin et soir. « Avec en plus, la hausse des prix du carburant ! Sans compter qu'on avait demandé à passer à quatre jours par semaine et qu'ils ont aussi refusé. » Pour ce salarié de 42 ans, c'est de l'argent en moins à consacrer « à l'éducation de ma fille, aux vacances, aux loisirs... »

Le président du directoire, Jérôme Philipon, a beau jeu de rappeler que « ni la convention collective de champagne, ni le droit du travail n'imposent quelque compensation que ce soit ».

De surcroît, il tient à rappeler les avantages de ce déplacement pour les salariés : « Dans le nouveau site, les conditions de travail n'ont aucune comparaison avec l'ancien : le bâtiment est fonctionnel, lumineux, spacieux. De plus, on s'est engagé à sauvegarder les vingt et un postes existants même si la nouvelle ligne est plus productive. On a même créé deux postes de plus. Ce n'est déjà pas mal, il faut se montrer raisonnable ».

La nouvelle ligne est actuellement en test. « Durant cette transition, nous mettons des véhicules à leur disposition et fournissons les repas de midi. Je vous assure, plus d'un

salarié n'est pas mécontent du changement. » D'autant plus que si Oger est plus éloigné pour un Rémois ou un Agéen, ça permet à l'inverse un trajet plus court pour d'autres ouvriers.

Caroline BOZEC

Photos / vidéos

Auteur :

Légende : Une petite trentaine de salariés a empêché les camions citernes de passer hier après-midi à la maison de champagne Bollinger.

Visuel 1:



URL source: <http://www.lunion.presse.fr/article/region/bollinger-grogne-autour-dune-delocalisation-a-oger>